



Journal des CSE de SNCF Réseau

N°13 – Juillet-Août 2020

DIRECTION GÉNÉRALE IDF

Départ en vacances sous haute surveillance !

Qu'est-ce que le CSE ?

Le gouvernement a instauré la fusion des IRP et créé une instance unique de représentation du personnel, le **Comité Social et Economique (CSE)** par le biais d'une ordonnance publiée le 23/09/17. Depuis le 1^{er} janvier 2019, les CSE ont été mis en place à la SNCF, fusionnant ainsi les DP, le CHSCT et le CE.

Cette nouvelle instance reprend donc l'ensemble des prérogatives suivantes :

- gérer les **réclamations individuelles et collectives**,
- traiter les questions relatives à la **Santé, Sécurité et Conditions de Travail**,
- être informés et donner un avis sur les projets **stratégiques, économiques** ou relatifs à l'**emploi**, présentés par l'entreprise.

SOMMAIRE

EDITO du SF 2

ARRIVEE D'UN NOUVEAU MILITANT . 3

FAITS MARQUANTS..... 4

EFFECTIFS EN CRISE 5

SITUATION SANITAIRE A RESEAU..... 6

HARCELEMENT..... 7

INFOS PRATIQUES..... 8



DIRECTION GÉNÉRALE IDF



L'EDITO DU SECRÉTAIRE FÉDÉRAL *PAR C. THETIER*

Mes chers collègues,

Lors de mon précédent éditto, j'avais évoqué les risques de l'article 172 de la loi LOM. Pour rappel, il prévoit que les Régions peuvent obtenir le transfert, par SNCF Réseau, de la gestion des lignes « *d'intérêt local ou régional à faible trafic* » ; et après le transfert de gestion, « *les Régions peuvent confier à toute personne la pleine responsabilité de tout ou partie des missions de gestion de l'infrastructure sur les lignes faisant l'objet d'un transfert de gestion.* ».

Comme annoncé dans le Temps Réel n°64 du 13 juillet, la région Grand-Est deux procédures d'appels d'offre :

- L'exploitation du service Voyageurs ainsi que les travaux et la maintenance de l'Infrastructure de la ligne Nancy – Contrexéville.
- L'exploitation du service Voyageurs ainsi que les travaux et la maintenance de l'Infrastructure des lignes Strasbourg - Saint-Dié-Vosges – Epinal et Strasbourg – Molsheim – Sélestat.

Bien que la SNCF réponde à ces appels d'offres, rien ne dit que notre Entreprise va remporter ces marchés. Ces appels d'offres ne seront pas les derniers et nous avons de quoi nous inquiéter. Sans faire de plan sur la comète, nous savons tous que quelques régions essaieront de privilégier les entreprises concurrentes mais qu'advientra-t-il des cheminots de Réseau travaillant sur ces lignes ?

Seront-ils transférés dans les entreprises qui ont remporté le marché ? Cela est impossible car rien ne prévoit le transfert comme cela se fera pour les agents de la SA Voyageurs...

Pour éviter les mutations forcées vers d'autres régions qui seraient éloignées de leur domicile, la mise à disposition serait à envisager.

Mais la meilleure solution serait que la SNCF remporte les marchés et pérennise ainsi les emplois.

Sur une note positive, le Président de la République a annoncé, dans le cadre de sa politique de transition écologique, sa volonté de redévelopper massivement le Fret Ferroviaire, trains de nuit et petites lignes. 150 citoyens avaient été reçus le 29 juin par Emmanuel MACRON afin de recueillir leurs propositions. Ce ne sont pas moins de 146 propositions qui auraient été retenues dont la plupart feraient l'objet d'un projet de loi spécifique. Il était temps que le Chef du Gouvernement reconnaisse qu'il est plus que nécessaire de développer le train qui réduit les émissions de polluants.

Les petits trajets en avion peuvent être remplacés par les trajets en train lorsqu'ils ne dépassent pas 2h00 ; Le transport de marchandises qui représente 89% par la route pourrait se faire par le rail qui lui, ne représente que 9% aujourd'hui. L'un des plus gros sujets reste bien sûr les trajets domicile / travail qui se font, pour 7 Français sur 10, en voiture. Il est bon de rappeler que les deux principales nuisances environnementales de l'automobile sont la pollution de l'air et l'émission de gaz à effet de serre. Il faut donc adapter et développer les moyens de transport du quotidien notamment les trains afin de permettre à chacun de se rendre le plus près possible de son lieu de travail.

Espérons que ces promesses seront tenues...

[L'UNSA-Ferroviaire, Organisation Syndicale respectueuse de l'environnement, continue d'œuvrer pour une meilleure gestion des ressources énergétiques et une préservation plus rigoureuse et pérenne de l'environnement et de la biodiversité.](#)

Après ces annonces, il est temps pour moi de vous souhaiter de très bonnes vacances d'été.

Pour construire un avenir meilleur, choisissez un syndicalisme efficace.

Rejoignez l'UNSA-Ferroviaire !!!

INFORMATIONS REGIONALES

ARRIVÉE D'UN NOUVEL ADHÉRENT ET MILITANT À L'ÉQUIPE UNSA-FERROVIAIRE DU CSE RÉSEAU IDF

La vie syndicale est souvent riche de rebondissements et l'arrivée d'un nouveau militant actif est toujours une source de joie, surtout lorsqu'il s'agit d'un agent aguerri.

L'Équipe UNSA-Ferroviaire du CSE Réseau IDF est heureuse d'accueillir Pablo PERROT.



Afin que chacun le connaisse, voici son parcours professionnel et syndical en quelques dates clés :
Septembre 1981 : embauche SNCF Direction de l'Équipement Département Recherche Voie, ATT TS Études

1991 : Trésorier Syndicat UFCM CGT Directions Centrales

1992 : Élu Titulaire CE Maîtrise Direction V, Président Commission Emploi-Formation

1994 : Élu Titulaire CE Maîtrise INVA, Président Commission Emploi-Formation

1995 : Passage au Collège Cadres, Fin mandat Trésorier

1996 : Élu Titulaire CE Cadre INVA, Président Commission Emploi-Formation

1998 : Démission UFCM CGT

1999 : Formateur SES UF SES Les Laumes

2003 : Adhésion à la CFDT Cheminots

2003 – 2009 : Élu DP Cadre CE Bourgogne, membre CHSCT Siège DR BG

2004 -2009 : Correspondant Métiers (COMET V) Bourgogne/Franche-Comté

2009 : Responsable UF SES Les Laumes

2012 : COMET V Territoire de Production Sud-Est

2014 : COMET V Territoire de Production IDF

2015 : DP Cadres Titulaire CE TP IDF par décalage, Délégué de Commission

2016 : Élu DP Cadres Titulaire CE TP IDF, membre CHSCT Siège TP R IDF, Délégué de Commission, Conseil de Discipline

2016 : ASL CFDT Cheminots, Responsable Opérationnel Tournées IDF, Référent Réseau IDF

2019 : Directeur Centre de Formation CFDT Cheminots

2020 : Suppléant Cadres CSE DG Réseau IDF par décalage

Bienvenue à Pablo PERROT au sein de notre équipe !

INFORMATIONS REGIONALES

FAITS MARQUANTS DE LA DG RÉSEAU IDF DE JUIN 2020

Au cours de cette période, plusieurs événements Sécurité ont eu lieu et certains méritent d'être commentés :

- 03/06/20 à Compiègne (Paris-Nord) : Accident du travail lors de la manutention d'une armoire SE. Cet événement est classé ESR SST.
- Le 10/06/2020 à Brétigny (Infrapôle Paris-Sud-Ouest) : 3 incidents impliquant 3 agents de 3 entreprises extérieures, portant sur le non-respect des règles de sécurité du personnel (situation de travail dans la zone dangereuse avec Annonceur).
- Mercredi 24/06/2020 à Achères (EIC Paris-Saint-Lazare), un agent a ressenti une décharge électrique au Poste 3 d'Achères en touchant le garde-corps de la fenêtre du poste. Des mesures conservatoires ont été prises.
- Jeudi 25/06/2020 à Longueville (Infrapôle Paris-Est), alors qu'il réalisait des câblages dans une armoire, un opérateur d'une entreprise extérieure est entré en contact avec une borne sous tension située en dessous du disjoncteur. L'opérateur est resté collé quelques secondes avant de tomber au sol. Il est resté conscient mais n'arrivait plus à se relever. Il a été transféré à l'hôpital par les pompiers.

Compte tenu de la très forte augmentation des Événements Sécurité et des Accidents du Travail (AT) au cours du mois de juin, nous n'avons listé ici que les AT survenus aux agents.

*Cette situation est tellement catastrophique qu'une **alerte sécurité a été émise par la DZP IDF à***

destination de l'ensemble des établissements en leur demandant de s'en servir comme support pour des temps d'échange sur la situation sécurité.

Pour la Direction : l'objectif est de faire prendre conscience à tous les acteurs de la situation générale sécurité, d'analyser la situation de l'entité, de permettre aux acteurs d'échanger sur les causes et les facteurs favorisant propres à la période et de les remobiliser en définissant des actions adaptées aux réalités locales.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, même si l'épidémie de COVID 19 a bouleversé nos vies personnelles et professionnelles, il est important de revenir aux fondamentaux de la Sécurité.

Or, ce que l'on constate après cette période de confinement imposée, c'est une reprise effrénée des chantiers avec des délais de plus en plus contraints, alors que les mesures sanitaires sont indispensables, mais complexes à respecter avec une partie des effectifs seulement.

**Pour L'UNSA-Ferroviaire,
la Sécurité doit rester la priorité !**

Concernant les KN1, certains managers font le choix de réaliser cet entretien en distanciel.

En effet, nous avons des remontées sur plusieurs secteurs de cette problématique.

Cela est inacceptable pour les agents qui venaient souvent la boule au ventre au travail, de peur d'attraper le Coronavirus !

L'UNSA-Ferroviaire demande à l'Entreprise de faire appliquer les mesures demandées par M. LARRIEU, à savoir que les managers et les encadrants soient présents sur le terrain pour être au plus près de

leurs équipes et de leurs besoins en termes de sécurité.

Il est important que chacun dialogue et prenne conscience des risques de nos métiers.

Il est aussi important de rappeler les règles de Sécurité à tous les agents.

Les gestes barrières ne doivent pas faire oublier les gestes qui sauvent.

Il est important de redoubler de vigilance surtout en cette période où le moindre écart peut être fatal !

Au cours de cette période, plusieurs événements ont aussi impacté la Régularité :

- Les conséquences de la découverte d'un corps à Choisy le Roi, le 2 juin 2020.
- Un Incident caténaire à Brétigny le 3 juin 2020, causé par la foudre.
- L'électrisation d'une personne électrisée à La Plaine Stade-de-France le 4 juin 2020, générant plus de 15 000 minutes perdues.
- Le 22 juin 2020, une perte d'alimentation électrique entre Saint-Denis et Survilliers (Paris Nord) et un arrachement de la caténaire à Versailles-Chantiers (Paris-Rive-Gauche).
- Des restitutions tardives de travaux.

Ces différents événements qui ont affecté la Régularité nous montrent que la situation en IdF est très fragile. Les installations sont fortement sollicitées et le moindre incident se transforme vite en débâcle avec, dans certains cas, des voyageurs qui se retrouvent à marcher dans les voies avec tous les risques que cela comporte...

INFORMATIONS REGIONALES



EFFECTIFS EN CRISE

Alors qu'au 31 mai 2020, la DG Réseau IdF affiche un Effectif Disponible de 12 842.7 agents, l'UNSA-Ferroviaire s'inquiète des grandes difficultés de recrutements.

Le Cadre d'Organisation ne nous est plus communiqué puisqu'il est remplacé par un budget de fonctionnement.

Mais où est passé l'humain dans la gestion RH ?

Les besoins en établissement sont bien supérieurs aux embauches réalisées.

Quelles vont être les conséquences ? Congés refusés ? Agents démotivés ? Augmentation des restrictions médicales et arrêts maladie ? Postes non tenus quand ils ne sont pas tenus par l'encadrement ? Démissions ? Licenciements provoqués afin d'obtenir une ouverture des droits au chômage ?

L'UNSA-Ferroviaire a tiré maintes et maintes fois le signal d'alarme sur ce sujet !

Au 31 mai 2020, comment équilibrer 227 cessations auxquelles s'ajoutent 140 mutations sortantes non compensées avec seulement 209 recrutements sur notre périmètre ?

A l'UNSA-Ferroviaire, nous sommes plus qu'inquiets !

Nous notons 77 départs à la retraite d'ici fin novembre...

Combien de démissions et licenciements viendront s'ajouter à ces départs ?

Il est urgent de revaloriser les contraintes de nos métiers trop souvent sous-évaluées pour pouvoir retrouver une attractivité sérieuse et améliorer nos 10% de recrutements réussis !

Pour l'UNSA-Ferroviaire, la garantie logement est une avancée, mais cela ne suffit pas.

Le bilan 2019 sur l'évolution de l'emploi et des qualifications vient de nous être présenté.

Sur un critère « métier », une forte baisse des aiguilleurs est notée avec moins 30% sur l'EIC Paris-Est et moins 24% sur l'EIC Paris-Nord.

Malgré une hausse de l'effectif global, nous notons une baisse de 2.8% des agents d'Exécution qui serait due au détournement de l'Infrapôle Paris Sud-Ouest et de l'EIC Paris Rive-Gauche, mais aussi par l'arrivée de l'ESTI dont les agents sont essentiellement du 2^{ème} collège.

En 2019, il y a eu 665 recrutements réalisés dont 208 en CDI.

Sur ces 208 agents, 48 avaient moins de 30 ans !

Nous n'avons pas eu d'explications sur le recrutement en CDI de ces derniers alors que le recrutement au Statut était encore possible.

La hausse de plus 0.4% de féminisation est très lente. Encore beaucoup de locaux sur notre périmètre sont inadaptés, surtout dans l'opérationnel et le métier n'attire donc pas les vocations.

L'âge moyen des agents sur notre CSE en 2019 est de 38.3 ans avec une ancienneté moyenne de 12.9 années.

Le taux élevé d'échecs aux formations 1^{er} emploi et la qualité du niveau scolaire entraîne une baisse des recrutements des moins de 25 ans au profit de recrutements plus ciblés de personnes expérimentées et donc plus âgées.

La COVID-19 a mis un frein aux recrutements 2020, il est plus qu'urgent que notre Entreprise retrouve une attractivité à l'embauche et se préoccupe également de la fidélisation de ses agents.

INFORMATIONS NATIONALES



SITUATION SANITAIRE À RÉSEAU

Depuis le confinement, l'état sanitaire ne s'est pas amélioré, il est même globalement pire.

Avant la COVID, les transformations prévues, les économies annoncées, les suppressions de postes et les regroupements avaient mis à mal l'état d'esprit des cheminotes et cheminots de notre périmètre.

Entre la réforme du ferroviaire et les annonces concernant la refonte du système de retraite, les salariés se sentaient abandonnés, perdus... Certes, les annonces du Président FARANDOU figeant les restructurations en projet ont permis une pause dans un premier temps, qui a été remplacée par un confinement délétère.

Mais, déjà les anciens projets deviennent nécessaires et refont surface sans que les Elus des CSE soient réellement consultés : législation d'exception oblige. Ce confinement est délétère pour l'Entreprise dans son ensemble car les impacts sont multiples tant sur Mobilités que sur Réseau. Les recrutements sont en net recul du fait de la crise, ainsi que du fait du manque d'attractivité de nos métiers.

Les moyens financiers pour maintenir le Réseau ne sont pas suffisants et grèvent la motivation des salariés.

Les démissions sont en train d'exploser, c'est bien la preuve que les cheminots ne croient plus dans l'avenir de l'entreprise, puisqu'ils quittent le navire pour se vendre plus cher ailleurs !

Quant aux gestes métiers, ils ont aussi été entamés par le virus, car les gestes barrières sont devenus prépondérants au regard des risques ferroviaires réduits du fait de la réduction drastique des circulations.

Ils ont eu aussi un impact certain sur les coûts des travaux dont les plannings ont été chamboulés avec des délais raccourcis pour les réaliser.

Face à tous ces éléments, les accidents/incidents sont en recrudescence, les RPS en augmentation sur tous les périmètres et les baromètres tels que « Allure » sont en berne...

Alors pour résumer, un petit tour d'horizon des ZP montre globalement une situation où les agents se demandent si la deuxième vague de COVID 19 ne sera pas plus terrible que la première.

Pour la **DZP SE**, il n'y a que très peu de cas d'agents confirmés positifs au COVID. Il reste environ moins d'une centaine d'agents à risque absents.

L'état sanitaire de la **ZPA** est équivalent à celui du GPU : en attente d'aides de l'état, de moyens pour faire face aux défis à venir.

Pour la **ZP IDF**, la DG incite les agents qui le peuvent à pratiquer le télétravail. En effet, il faut limiter les risques de contamination dans les transports où la distanciation est difficile à respecter.

L'état sanitaire au 15 juillet 2020 est le suivant :

- 14 malades (cas avérés et suspicions fortes), dont 6 cas confirmés.
- Personnes en confinement de rang 1 : 18.

Depuis le début des vacances scolaires, il n'y a plus de possibilité de situations de salariés en garde d'enfants.

En date du 10 Juillet 2020, la situation sur la **DZP NEN** est la suivante : 3 cas de suspicion 1 COVID EIC LORCA, 1 ILOG LORRAINE, 1 EIC ALSACE qui se sont avérés négatifs en date du 15 Juillet.

Cependant, il reste 3 cas positifs sur l'Infrapôle Nord Pas-De-Calais. Il s'agit d'un cas avéré qui a développé les symptômes le 03 juillet. Toutes les personnes qu'il a pu fréquenter sous les 48h ont été testées. Deux agents sont positifs. Lors de la téléconférence sanitaire en date du 15 juillet, il restait 3 cas en attente de résultat, tous les autres étant revenus négatifs. Ces 3 agents sont soit en télétravail, soit en arrêt de travail.

Pour le CSE **Siège Réseau**, l'état sanitaire au 15 juillet 2020 est le suivant :

- 0 malades (cas avérés et suspicions fortes), dont 0 cas confirmés.
- Personnes en confinement de rang 1 : 2.

Pour le CSE **Directions Techniques**, des mesures de précaution ont été proposées par la TASK FORCE concernant les réunions : seules les personnes qui n'ont pas de symptômes peuvent participer (pour les personnes externes). Il faut espacer les personnes à au moins 1m les unes des autres, éviter autant que possible le face à face et occuper l'ensemble de l'espace disponible. Il est nécessaire d'organiser l'entrée et la sortie de la salle pour éviter les croisements et garantir la distanciation physique.

La règle des 4m2 n'est plus une obligation, mais une préconisation.

Bien entendu, il est toujours important de respecter les gestes barrières et la distanciation sociale.

Enfin, pour les réunions, si la capacité de la salle ne permet pas d'accueillir tous les participants, il est nécessaire de prévoir un mixte entre présentiel /distanciel.

INFORMATIONS NATIONALES



HARCELEMENT *PAR PASCALE LEMERCIER-COLLOT*

HARCELEMENT : *Un combat difficile, loin d'être terminé*

Comme le prévoit l'article L2314-1 du Code du Travail, un Référént en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes a été désigné dans chaque CSE.

**La Fédération UNSA-Ferroviaire a mis en place un groupe de soutien des Référénts Harcèlement CSE.
L'objectif est de partager les expériences.**

Les articles du Code du Travail sont nos références au quotidien : article L4121-1 (*l'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs*), article L1153-5 (*l'employeur prend toutes dispositions nécessaires en vue de prévenir les faits de harcèlement sexuel, d'y mettre un terme et de les sanctionner*).

Quelques chiffres :

- 80 % de femmes subissent des remarques sexistes. Les plus touchées sont les femmes enceintes et les mères de jeunes enfants.
- 1 femme sur trois est victime de harcèlement sexuel sur le lieu du travail.
- 70 % des femmes concernées en parlent à quelqu'un.
- Moins de 20 % des salariés qui souffrent de harcèlement pensent à en parler au médecin du travail.

Savez-vous qu'une main aux fesses est une agression sexuelle ?

Masser quelqu'un assis à son bureau est considéré comme harcèlement sexuel.

Ce qui est à connotation sexuelle est encore plus difficile à aborder par la victime, il existe toujours la crainte du jugement de l'autre, avec un sentiment de culpabilité.

Le rôle du Référént Harcèlement est primordial mais il est aussi délicat (le respect de la confidentialité est essentiel). Il peut prendre des initiatives mais l'Employeur est responsable et doit mettre des mesures en place.

Il est important de bannir le mot rumeur.

En matière de harcèlement, on ne doit pas parler de rumeur, mais d'information.

Il faut prévenir les violences : ne pas harceler, mesurer la réalité des faits, former et sensibiliser, communiquer et en faire un sujet (l'aborder au moins une fois par an dans les réunions d'équipe, réaliser une note à destination des managers, accompagner les équipes après un cas de violence sexiste ou sexuelle...).

Comment détecter et comment réagir : observer (comportement changeant par exemple, arrêt de travail...), écouter, poser la question, rassurer, aider. Ne jamais aller plus loin que la victime, ni moins loin, ni plus vite qu'elle. L'enquête doit être réalisée rapidement. Il faut être vigilant sur le retour de la victime dans le collectif (possibilité de harcèlement moral). Le collectif doit être avisé de la situation.

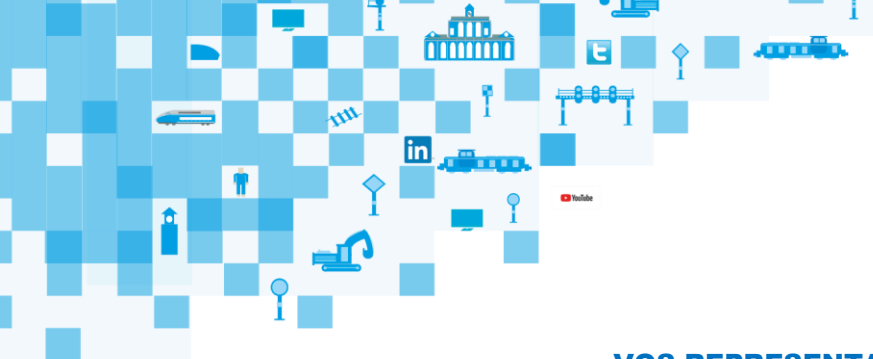
En conclusion, les militants de l'UNSA-Ferroviaire pensent qu'il faut trouver un système respectueux des femmes et des hommes. Le phénomène est complexe.

L'objectif est de stopper les violences sexistes dans le milieu professionnel.

Nous pourrions considérer notre but en partie atteint, si le harceleur est sanctionné et que la victime est promue. En effet, actuellement, la victime a souvent une double sanction en ayant par exemple une inaptitude temporaire alors que le harceleur reste sur son poste.

La lutte contre le sexisme ordinaire est un combat loin d'être terminé qu'il faut continuer de mener.

L'UNSA-Ferroviaire demande que les référents soient formés et que les moyens leur soient donnés pour exercer leurs missions, ce qui n'est pas le cas dans tous les CSE.



VOS REPRESENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

| Nom | Prénom | Mail | Nom | Prénom | Mail |
|--------------|------------|--|---------|-----------|--|
| THETIER | Christophe | thetier.c@unsa-ferroviaire.org | PRETAT | Christian | pretat.c@unsa-ferroviaire.org |
| DUMONTIER | Sandrine | sandrine.dumontier.unsa@gmail.com | BERNARD | Stéphanie | stephanie.bernard@reseau.sncf.fr |
| BOUZID | Pascal | pascal.bouzid.unsa@gmail.com | DERAIL | Xavier | xavier.derail@reseau.sncf.fr |
| DENIAU NICOL | Caroline | caroline.deniau-nicol@reseau.sncf.fr | FALICON | Aline | aline.falicon@reseau.sncf.fr |
| GARCIA | Philippe | garcia.p@unsa-ferroviaire.org | PIAT | Olivier | olivier.piat@reseau.sncf.fr |
| VAUCOULEUR | Isabelle | vaucouleur.i@unsa-ferroviaire.org | STEUNOU | Thierry | titste@gmail.com |
| VALBOM | Alexandre | valbom.a@unsa-ferroviaire.org | PERROT | Pablo | pablo.perrot@reseau.sncf.fr |

SI VOUS SOUHAITEZ NOUS ADRESSER DES QUESTIONS : valbom.a@unsa-ferroviaire.org

SI VOUS SOUHAITEZ CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE : <https://www.unsa-ferroviaire.org>

POUR NOUS REJOINDRE ET ADHERER EN LIGNE, [CLIQUEZ ICI](#)

J'adhère à l'UNSA !

CONTRACTUELS **Efficace** **Service public**
EXPERTISE **Savoir-faire** **Carrières**
Hot-Line Juridique **Autonome** **Responsable**
METIERS **Filières** **STATUT**
 Syndicat de services

A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !

Nom:

Prénom:

Direction:

Adresse Pro:

.....

Collège:

Tél:

Mail:

Fédération UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS

Tél: 01 53 21 81 80 . federation@unsa-ferroviaire.org

INFORMATIONS PRATIQUES

www.unsa-ferroviaire.org

UNSA Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis

federation@unsa-ferroviaire.org